

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 1863.

PRÉSIDENTE DE M. E. COSSON.

M. Eug. Fournier, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 novembre, dont la rédaction est adoptée.

A l'occasion du procès-verbal, M. de Schœnefeld, secrétaire général, donne lecture des observations suivantes, que M. Fermond, retenu chez lui par une indisposition, adresse en réponse aux objections qui lui ont été faites dans la dernière séance par MM. Duchartre et Chatin :

RÉPONSE DE **M. Ch. FERMOND** A QUELQUES OBSERVATIONS QU'A FAIT NAÎTRE SA DERNIÈRE COMMUNICATION A LA SOCIÉTÉ (1).

Nous prions la Société de nous permettre de revenir sur les objections qui nous ont été faites par M. Duchartre, à la suite de notre dernière communication; car, il faut bien l'avouer, l'importance de la première objection nous a tellement interdit que nous n'avons pas même bien compris le vrai sens de la seconde. Nous espérons que la Société reconnaîtra qu'il y avait nécessité pour nous de ne pas les laisser sans réponse.

Si les phyllodes étaient le résultat de deux feuilles opposées qu'un défaut d'hécastosie centripète aurait laissées unies en un seul organe appendiculaire, les folioles de l'une des feuilles devraient être symétriquement opposées à celles de l'autre. Telle est bien, ce nous semble, l'objection formulée par M. Duchartre, et nous avouons qu'elle est extrêmement sérieuse; et, si elle nous a pris au dépourvu, au moins elle a dû nous préoccuper assez pour nous imposer l'obligation de lui chercher une explication. Malheureusement, il nous a été impossible de voir sur le vivant la disposition des folioles par rapport au phyllode, et nous ne pouvons raisonner que par hypothèse; mais, en soumettant à l'analyse toutes les positions probables des folioles, on verra que l'hypothèse, ici, peut conduire à une explication voisine de la vérité.

D'abord, nous commencerons par poser cette double question : les folioles ont-elles le plan de leur limbe dans le plan du phyllode, ou bien l'ont-elles perpendiculaire à ce plan : en un mot, leur limbe est-il *vertical* ou *horizontal*? La première supposition semble être exactement la déduction de l'objection de M. Duchartre, car si les folioles étaient perpendiculaires au plan du phyllode, il est évident que, quel que fût leur mode de génération, elles auraient toutes leurs faces homologues, les supérieures dirigées en

(1) Voyez plus haut, p. 468 et suiv.